



AMERIQUE/CHILI - Conflit dans la région d'Araucania - pour la Caritas, « la voie de la justice porte à la paix »

Santiago (Agence Fides) – L'Institut indigène a publié une déclaration dans laquelle il condamne les actes de violence de ces derniers jours intervenus dans la région chilienne d'Araucania et propose la voie de la justice comme la seule qui porte à la paix. Le communiqué en question a été envoyé à l'Agence Fides par la Pastorale sociale-Caritas.

La déclaration, qui porte la signature du Président de l'Institut, le Père Giglio Linfati Cantergiani, et de la Secrétaire exécutive, Soledad Molinet Huechucura, note que « ces derniers jours, nous avons assisté à de nouvelles violences : maisons, camions, outils de travail incendiés et détruits, tous actes qui lèsent l'ensemble de la communauté régionale. Nous voulons exprimer notre sincère solidarité aux agriculteurs et aux familles qui ont subi les actions irrationnelles d'un petit groupe de personnes. Nous nous attendons à ce que les autorités responsables de l'enquête et de l'administration de la justice agissent rapidement et de manière transparente ». « En tant que Fondation Institut Indigène, nous devons dénoncer et condamner ces actes de violence, d'où qu'ils viennent. Nous croyons que le véritable dialogue doit prévaloir et nous invitons à l'entamer avec conviction et dans le respect des différentes réalités de la région. Nous réaffirmons que seule la voie de la justice conduit à la paix » affirme le communiqué.

La déclaration invite également à mieux connaître ce qu'il est convenu d'appeler le « conflit mapuche » afin de bien comprendre la situation actuelle et il manifeste sa confiance en ce qui concerne les possibilités de l'Etat s'agissant de la réponse au problème et de la protection des propriétés des habitants de la zone. Il invite de manière énergique à rechercher des voies alternatives afin de disposer du consensus des parties au conflit. L'Eglise est intervenue à de nombreuses reprises à ce propos (voir Fides 04/10/2010, 11/06/2011, 02 et 28/05/2012). Les Mapuches constituent un groupe d'indigènes appartenant au mouvement qui revendique les droits politiques et territoriaux de leur communauté. (CE) (Agence Fides 25/07/2012)